



DOSSIER DE CANDIDATURE

Les Trophées de l'Inclusion

Organisés par l'Agefiph, en partenariat avec la Région et la DREETS



Les structures candidates doivent envoyer leur dossier complet avant le vendredi 16 octobre 2026

Par **voie électronique** (date de réception faisant foi) à l'adresse suivante : rhf-centre@agefiph.asso.fr

En cas de difficulté technique ou d'accessibilité, n'hésitez pas à nous contacter.



Format de réponse

Vous pouvez utiliser **le support de votre choix** pour votre réponse. Tout élément permettant d'illustrer votre parcours et votre activité (plaquette, support de présentation, photos, article de presse, etc.) peut être joint au dossier.

La réponse ne devra pas excéder **10 pages (sans les annexes)**.

Seuls les dossiers **complets** pourront être étudiés par le jury.

Le jury sera davantage vigilant au sérieux apporté aux réponses qu'à la quantité d'éléments fournis



Le dossier doit comporter **OBLIGATOIREMENT**

- Ce **dossier de candidature** rempli et signé
- Votre **support de réponse**
- Le certificat **Qualiopi** de votre structure

Pour aider le jury à évaluer votre dossier, joignez tout document permettant d'attester du projet (limité à 3 pièces jointes maximum). Le candidat veillera à masquer toutes données nominatives concernant les apprenants.

Exemples prix "Engagement" : Lettre de mission du référent handicap, planning de formation des équipes, attestation, etc.

Exemples prix "Innovation" : Photos de la salle de répit, photos de matériels adaptés, captures d'écran de l'outil numérique, etc.

Exemples prix "Compensation" : Modèle anonymisé de plan individuel de compensation, photos du matériel adapté, autorisation d'aménagement d'examen, etc.

Bonus : Un témoignage écrit ou un lien vidéo d'un apprenant



Les catégories de prix

Veuillez choisir le prix pour lequel vous allez candidater



Prix ENGAGEMENT

Il récompense une démarche globale, pérenne et exemplaire de la structure en faveur de l'accessibilité et de l'inclusion.



Prix INNOVATION

Il met en lumière une action novatrice, une nouvelle approche pédagogique ou un outil original développé pour faciliter l'apprentissage.



Prix COMPENSATION

Il valorise la mise en œuvre de solutions d'aménagement ou de compensation remarquables et individualisées pour sécuriser le parcours d'un ou plusieurs apprenants.

Carte d'identité de la structure

- Nom de la structure :
- Etes-vous organisme de formation ou CFA ?
- Région/Département :
- Nom de la directrice/du directeur :
- Nom du référent handicap :
- Téléphone et mail du référent handicap :
- Nombre total d'apprenants formés par an :
- Nombre d'apprenants en situation de handicap formés cette année :
- Présentez en une quinzaine de lignes maximum votre structure (Secteur d'activité, modalités d'enseignement, public accueilli, etc.)

Questions communes à tous les prix

1. Pourquoi candidatez vous à ce concours ?
2. Quelle est l'implication de la direction ? Comment la question du handicap est-elle portée dans votre structure ?
3. En quoi vos actions améliorent concrètement le quotidien, le confort, la réussite ou l'insertion de l'apprenant en situation de handicap ?
4. Quel est votre niveau d'engagement dans la démarche de progrès à l'accessibilité de l'Agefiph au moment du dépôt de la demande (Non engagé, engagé, un auto-positionnement clôturé, un plan de progrès clôturé ?)

Questions spécifiques à chaque prix

Répondez seulement aux questions spécifiques du prix auquel vous candidatez.

Le prix ENGAGEMENT

1. Avez-vous mis en place une politique handicap au sein de votre structure ?
2. Comment la direction soutient-elle concrètement la mission du référent handicap (moyens alloués, temps dédié, etc.) ?
3. Quelles actions de formation/professionnalisation ont été suivies par vos équipes (pédagogiques, administratives) pour monter en compétences sur le handicap ?
4. Comment sensibilisez-vous l'ensemble de vos apprenants et/ou vos équipes pour créer une culture inclusive dans la structure ?
5. Comment communiquez-vous sur la question du handicap à l'externe et à l'interne ?

Questions spécifiques à chaque prix

Répondez seulement aux questions spécifiques au prix auquel vous candidatez.

Le prix INNOVATION

1. Présentation synthétique de votre projet (Exemple : Pourquoi l'avez-vous mis en place et quel est l'objectif principal) ?
2. En quoi votre projet est-il innovant ?
3. Comment avez-vous impliqué les apprenants ou les acteurs internes/externes dans la création de ce projet ?
4. Comment s'inscrit votre projet dans la durée ?
5. Est-ce que votre projet va ou a profité à l'ensemble des apprenants (En situation de handicap ou non) ?

Questions spécifiques à chaque prix

Répondez seulement aux questions spécifiques au prix auquel vous candidatez.

Le prix COMPENSATION

Pour ce prix, nous attendons la présentation d'une situation concrète que vous avez rencontré avec un apprenant.

1. Comment et à quel moment (en amont, à la rentrée, a posteriori) avez-vous détecté le besoin pour mettre en place la compensation ?
2. Avez-vous mis en place une évaluation spécifique pour analyser les besoins de l'apprenant (Exemple : Grille d'évaluation des besoins) ?
3. Comment avez-vous impliqué l'apprenant et/ou les acteurs internes/externes dans la mise en place des solutions de compensation ?
4. Décrivez précisément les solutions concrètes déployées : techniques, organisationnelles ou humaines
5. Comment cette solution spécifique a-t-elle bénéficié à d'autres apprenants et permis de formaliser une nouvelle procédure d'accompagnement au sein de votre structure ?

- ☐ Je certifie avoir pris connaissance du règlement et y adhérer. J'autorise la diffusion des documents du dossier de candidature et l'utilisation de mon image dans le cadre exclusif du concours.
- ☐ Je certifie être présent le jeudi 19 novembre 2026 à la cérémonie de remise des prix du concours à Orléans.
- ☐ Je certifie autoriser l'Agefiph à utiliser ma vidéo (Vidéo offerte aux lauréats du concours) à des fins de communication.